L'ABEILLE DE LA N. ORLEANS.
BUREAUX, No 73, RUE DU CHARTRES.
NOUVELLE-ORLEANS
MERCREDI MATIN, 25 DECEMBRE.

FEUILLETON.

UN MILLION
QUI S'ENNUIE.

(Suite.)

—Mais, voyez donc, disait Amélie, il nous reste encore de l'oseaux.

—Nous avons bien le temps, répondit Bonardel, et, au lit même, il ajoutait: l'autre est parti, je tremblais qu'il ne fût encore là.

—Il faut voir les autres lettres; qui sait? il y a peut-être quelques autres propositions de mariage pour moi?

—J'espère bien que non.....

—Vous espérez?

—Non.....je veux dire qu'il est invraisemblable.....

—Invraisemblable qu'on veuille m'épouser?

—Mais non, mais non.

Bonardel s'arrêta.

—Me le dit-il, tant pis pour Jules, mais je serais un sot, si je laissais échapper une telle occasion; et il ajouta plus haut que le reste.

—Mademoiselle!

—Eh bien!

—Mademoiselle!

Bonardel se tut encore, puis rentrant dans le diapason, il continua.

—Vous avez montré à M. Chanteloup la lettre.....pour la forme.

—Oui, pour la forme et pour le reste.

—Oh! si votre père voulait, je serais si heureux, cela se trouverait si bien. Non vraiment, c'est étrange qu'un tiers vienne donner une idée..... C'est que, vous comprenez, je ne quitterais pas l'usine: nous resterions toujours la auprès du papa Chanteloup, parce qu'dans un établissement aussi considérable.....quand on n'est pas là.....les ouvriers s'amusent.....alors il y a du *tirâcet*, et les affaires en souffrent.

—Ah! ça, je vous fais donc bien peur? de mande avec ironie Mlle Chanteloup.

—A moi, mademoiselle, bien au contraire.

—C'est que vous me parlez affaires comme s'il s'agissait de cela.

—Oh! c'est vrai, vous avez raison, il s'agit d'autre chose, et quand j'ai été trouver M. Chanteloup.....

Eh bien! vous ne lui avez parlé, je gage, que de l'usine et de la fonte!

—C'est encore vrai; et ce n'est pas cependant ce que je voulais lui dire.

—Qu'est-ce que vous vouliez lui dire?

—Parbleu! je voulais lui parler de votre..... de notre mariage.

—Ah! Et vous ne lui en avez pas parlé!

—Non. J'ai réfléchi qu'il valait peut-être mieux vous voir..... parce que si vous vouliez!.....

—Faire la demande moi-même? dit Amélie en souriant.

—Oh! non; mais seulement m'assurer que cela vous serait pas trop désagréable.

—Vous vous serait pas trop désagréable.

—Et pas de serment à moi, pas de serment à vous faire: parlez donc vous même à mon père.

—Oh! Ainsi vous permettez.....

—Vous n'avez pas besoin de permission pour vous adresser à mon père, avec qui vous causez tous les jours.

—Ah! c'est que c'est bien différent!

Enfin, parlez-lui, monsieur, je n'ai rien de plus à vous dire.

—Bien, mademoiselle; je vous demanie ne par ce que je sais un mais; vous dites un auge..... je vais m'expliquer tout de suite..... tout de suite.

Bonardel disparut. Amélie le regarda s'éloigner, revu un instant, puis sonna.

Un comme parut.

—Voici vos acquits, Michel, dit Mlle Chanteloup.

—Merci, mademoiselle.

Le commis fit quelques pas pour se retirer, puis s'arrêtant, il ajouta:

—Si mademoiselle voulait en même temps faire doubler les ordres pour le charbon.

—M. Jules ne les a pas doublés?

—Non, mademoiselle.

—Il a donc oublié?

—C'est la première fois que cela lui arrive. Il faut qu'il ait eu bien affaire pour n'y avoir pas songé.

—Ces bien, vous ferez comme hier, dit Mlle Chanteloup ——— laissant échapper un soupir.

—Doublons encore, continua le commis, il y a une dame qui demande à vous parler quand vous aurez le temps de la recevoir.

—Une dame!

—Oui; elle se promene dans la galerie en regardant les machines.

—Indiana ne se fit pas attendre longtemps.

Priez-la d'entrer.

—Et si mademoiselle Chanteloup, dit elle, qu'il a l'honneur de parler?

—Oui, madame.

—Mais si je ne me trompe, j'ai déjà rencontré mademoiselle à Paris chez M. Bonardel.

En effet, je me souviens maintenant, vous portiez encore une robe à queue, avec une garniture de dentelles.....

Il ne sagit, mademoiselle, de dentelles ni de robe à queue, mais d'une autre affaire. Vous avez entendu parler d'un M. Jules Duverney?

—C'était précisément pour obtenir des renseignements sur son compte que mon père était allé à Paris.

Ah! si je l'avais su, je vous les aurais donnés moi-même ces renseignements, et tout de suite.

—Vous le connaissez?

—Que trop.....Tenez, mademoiselle, je n'ai pas par tenue six chemise. Il est passé par toute ma carrière entre vous et M. Jules.

—Vraiment?

Je suis tout ce mariage est impossible.

Impossible, et pourquoi?

Parce qu'on ne peut épouser un homme qu'on ne connaît pas. M Duverney a pris avec moi des engagements qu'il ne peut rompre sans à la légère. je ne le permettrai pas.

—Mais, madame!

Pauvre fille! Oh! je connais son petit air hypocrite! J'y ai été pris.....

Mais, monsieur, rien à faire.....à la façon dont il les tient..... Quel bonheur pour vous que je sois arrivée à temps!

Mais enfin, madame, qui me prouve l.....

Vous doutez! vous avez encore confiance en lui. Au fait, ce ne m'étonne pas! il a été aussi bête que vous! Encore femme, ce qui ne dire.....Heureusement, j'ai avec moi quelqu un qui pourra confirmer mes paroles.

Indiana entr'ouvrit la porte et appela John.

—Suivez-moi appelé.

—Approche, mon garçon. Tu se gardé une deuxième M. Duverney, n'est-ce pas?

—Oui, madame, répondit le vieux serviteur transformé en groom: il m'a trop fait trimer.....Et madame aussi, sans reproche, mais enfin, en obéissant à madame j'obéissais à monsieur.

Eh bien! expose ton infortune.

—Madame.....c'est dit Amélie, voulant mettre un terme à cette conversation.

—Laissez le parler.

—Mais ça n'en finirait pas, reprit prudemment Simonet, autant me trouver l'occasion d'exhiber sa mauvaise humeur. Figurez vous, madame mouselle, des corvées de tous les jours et de tous les instants..... On les sait surtout, quand il faillait attendre que madame eût fini à l'Opéra. Que de factions j'ai faites dans un vilain passage!

Je sais bien qu'il y avait des gens bien mis qui attendaient comme moi; mais le défaut d'habitude est une humanité.....

—Passons, passons, interrompit Indiana. Et puis des courses chez les fleuristes pour commander les bouquets.....Et puis les petits soins, qui quelquefois duraient jusqu'au jour.....

Et auxquels M. Jules Duvernet assistait.

—Sans doute.....Et puis.....

—Ah! je ne veux pas me retendre davantage, cela suffit, s'écria Amélie.

—Sortez, John! dit Indiana.

Et, se tournant vers Mlle Chanteloup:

—Quand je vous disais.....ajouta-t-elle.

***

Amélie se mit à pleurer; mais, entendant les pas de son père, elle s'essuya bien vite les yeux.

—Ma chère enfant, dit Chanteloup, n'aperce vant pas d'abord Indiana, je viens d'avoir un entretien avec M. Duvernet; je crois que nous parviendrons à.....Ah! pardon, je n'ne pas seule.....Mais qu'y a-t-il donc? Tu paraîs troublée!

—On le serait à moins, monsieur, répondit Indiana, je viens de donner à mademoiselle quelques renseignements sur son prétendu.

—Oh! mon père, exclama Amélie! en se précipitant les bras de Chanteloup.

—Mais que signifie!.....demanda celui-ci.

—Cela signifie que M. Duvernet vous a indignement trompé, comme la femme. Ah! sans cette lettre qu'il a eu l'imprudence de laisser traîner si longtemps dans ses poches!

—Explique vous!

—Une lettre d'un négociant, M. Duval Roger!

—Vous connaissez Duval Roger?

N'importe. Pour le moment je n'ai qu'une chose à vous dire. Duvernet ne sera jamais votre gendre, attendu que je ne suis pas votre fille, et qu'il n'épousera jamais une autre que moi. J'ai des droits antérieurs à ceux que peut avoir mademoiselle.

—Assez, madame, pas un mot de plus! vous me faites rougir. Jamais M. Duvernet ne sera le mari de ma fille, je puis vous l'affirmer.

Oh! jamais, ajouta Amélie.

—C'est bien, monsieur, dit Indiana, en s'asseyant à Chanteloup; j'ai fini dans votre parloir.

***

C'est cette nuit du négociant qui ne l'a jamais donnée en vain, madame. Vous pouvez épouser M. Duvernet, si vous voulez; mais, en tous cas, entre lui et nous tout est rompu.

Indiana fit une profonde révérence et se retira.

NÉANT DESABRES.

(*La fin à vendredi.*)

Compagnie d'Assurance
DES
FAUTEURS ET DES COMMERÇANTS.
39.....Rue Carondelet.....39
Nouvelle-Orléans.

Taux des dividendes de cette Compagnie sont payables au comptant.

Montant des primes reçues la première année de soit mois) de ses affaires, expirée le 30 avril 1866— $113,526 62.

—ACTIF—

Le 30 avril 1867.....$346,816 81.

Cette compagnie continue d'émettre des polices contre le perte ou les avaries sur navires, sur marchandises et contre les dangers des fleuves et des mers, aux taux convenable de primes.

MICHEL MUSSON, Président,
HARMON DOANE, Vice-Président,
Ed. A. PALFREY, Secrétaire.
—DIRECTEURS—

James Hewitt,	J. J. Warren,
W. A. Johnson,	Wm Ball,
J. W. Burbridge,	Robert Pitkin,
Jno. L. Noble,	Alfred H. Hennen,
Moses Greenwood,	Richd McHenry,
Alfred S. Huntington,	Wm H. Fleming,
Hugh McColl,	Thos M Scott,
Marshall J. Smith,	Thos M Soniat,
John Chalfe,	J. B. Jennings,
L. H. Terry,	R. T. Beckner,
Jas D. Bair,	H. H. Ware,
	Sam'l Friedlander.

sep 4 6m

Compagnie d'Assurance Nationale
Contre les Risques Maritimes et les Risques d'Incendie.
Bureau: AU COIN DES RUES CAMP ET CONTI.
MUNE—(Salmon Story)
WM. WHANN.....Président.
LOUIS SCHNEIDER.....Vice-Président.
E. H. GANUCHEAU.....Secrétaire
—Directeurs—

S. C. EMLEY.	LOUIS SCHNEIDER.
A. S. MANSFIELD.	WM. WHANN.
D. C MCCAN.	J. M. LAFEVRE.
W. W. HOWE.	S. L. MILLAUDON.
GEO. W. COCHRAN.	GEO. W. PORCH.

J. F. H. GRACE.

La Compagnie continue à assurer contre les dangers de la mer, des rivières et de l'incendie, aux taux de tarif de Bureau des Assurances de cette ville. 12 oct—1an

ANNONCES PARISIENNES Publiées par M. H. GAILLARDET,
No 21, rue TRÉVISE, PARIS.

INJECTION BROU
HYGIENIQUE
Médicinale
ET PRESERVATRICE. La seule guérissant sans rien lui adjoindre. Se trouve dans les principales phar. de l'Univers. A PARIS, chez l'Inventeur BROU, rue Lafayette, 123 et boulevard Magenta, 210

EAU DE MÉLISSE DES CARMES
DE BOYER
14, RUE TARANNE, A PARIS. 14, RUE TARANNE, A PARIS.

DEVIENT si guérit: MAL DE MER, ce qui cette, vapeurs, vertiges, faiblesses, crampes, avancement de l'estomac, indigestion, coliques, manx d'estomac, indigestions, piqures de moustiques, MARINGOUINS, migraine, migraines, névralgies, suites de veilles, etc. Elle facilite les fonctions en travail, prévenir du mauvais air et de la peste; excitation prompte-ment les pâles, guérit engorgements, humeurs froides, etc. (Voir le prospectus.)

Divers jugements et arrêts obtenus contre les contrefacteurs condamnés à de forts dommages-intérêts, ont prouvé que cette liqueur est la seule autorisée par le gouvernement et la Faculté de médecine, sous les yeux de laquelle elle a été fabriquée.

Divers jugements et arrêts obtenus contre les contrefacteurs condamnés à de forts dommages-intérêts, ont prouvé que cette liqueur est la seule autorisée par le gouvernement et la Faculté de médecine, sous les yeux de laquelle elle a été fabriquée.

Dépôt principal, 14, rue Taranne—Dépôt central à la Nouvelle-Orléans chez MM. MAUDRELL et BOSSU, 43 Magazine et chez M. DUCOSSÉ, droguistes.—A New York chez M. J. MILHAU et Cie.

Médaille d'OR & Prix de 10,000 fr.

QUINA LAROCHE
Ferrugineux

BIEN SUPÉRIEUR AUX VINS ET SIROPS.

Cet ELIXIR TONIQUE et FÉBRIFUGE contient sous un petit volume la réunion complète des principes des trois principaux médicaments: le quinquina, si trop sucré, il est aussi agréable qu'efficace, convient aux natures délicates ou affaiblies; il modifie toutes les fièvres, la chlorose, les gastralgies, dyspepsie, épuisement, manque d'appétit, et toutes les affections fébriles, ainsi que celles dites ferrugineuses.

QUINA LAROCHE, seul; dito ferrugineux.

Se vend à PARIS, 12, rue STINOT.

NLLE ORLEANS, chez M SCHWAB, pharmacien, rue de Chartres, 127, 129; chez MM MAUNSELL et HOGEL; rue MM MAUNSELL et HOGEL, rue Magazine; chez M. DUCONGÉ, droguiste, et dans toutes les pharmacies.

CAPSULES-MOTHES
Approuvées par l'Académie de Médecine de Paris (Médaille d'honneur)
29, rue Saint-Anne, Paris.

Les célèbres Médecins, chargés dans les hôpitaux de Paris du service des maladies contagieuses, attestent que les CAPSULES-MOTHES, constituent le plus efficace des traitements.

Pour éviter les contrefaçons, dont quelques-unes ont été condamnées pour fraude dans le médicament, exiger au bas de l'étiquette du flacon de la boîte la signature: Félix Malteste et Ce, Imprimeurs à Paris.

POUR LA PAROISSE ST BERNARD.

Le bateau à vapeur BEN McCULLOUGH, Nouvelle-Orléans tous les jours à 3 heures de l'après-midi, de Flite de la rue Toulouse, pour le débarcadère Cofield et tous les débarcadères intermédiaires. Pour fret ou passage s'adresser à bord.

Le vapeur VICTORY, capitaine S Nunez, commencera ses voyages réguliers pour les susdits ports à 4 et 30 minutes. En remorquer, il quittera Bâton Rouge le DIMANCHE et MERCREDI à midi. Il quittera la Nlle le LUNDI et le JEUDI à 6 heures du matin. Il accostera le Bayou Lafourche.

Pour fret ou passage s'adresser à bord. 7 déc—1an

Paquebot indépendant de Bayou Lafourche
POUR RACCOURCI, LAFOURCHE, BAIE, DES ALLEMANDS, BAYOU DES GLAISES—Et tous les débarcadères intermédiaires. Le speed-like steamer ARTHUR LAMBERT, fait régulièrement ses voyages pour le transport de marchandises accompagnées, de malles, fret et des passagers, partira pour les susdits ports et intermédiaires, LUNDI, à 5 heures du matin et le soir de retour, MERCREDI à 6 heures du matin et le soir de retour, VENDREDIS à 5 heures du matin. Pour fret ou passage s'adresser à bord ou à M. BLANCHARD, Capitaine.
Bureau, 8 Rue de la Levée.

Paquebot indépendant de la Nlle-Orléans, de la Côte et de Lafourche.
LE SPEED-LIKE steamer HETTY GILMORE, Capitaine W. H. King, commis J. A. Futrell, partira pour Donaldsonville et les landings supérieurs, le DIMANCHE et tous les VENDREDIS, à 10 heures du matin. Pour fret ou passage s'adresser à bord.
Le Hetty Gilmore est indépendant et n'appartient à aucune autre compagnie.

Grand chemin de fer de la Nouvelle-Orléans des Opelousas et de l'Ouest et la compagnie de transport et de la malle des Attakapas.

Fret pour les débarcadères du Bayou Teche.

TOUTES les fois qu'il y aura des lignes d'opposition entre la Nouvelle-Orléans et Berwick, le Bayou Teche jouira d'une réduction de 50 pour cent sur le tarif du fret (through freight) de cette ligne, tel qu'il a été établi, maintenant et après le 1er janvier 1867. Les taux régulier ne sera jamais excédé.

E. SEGER,
Président de la Compagnie du chemin de fer.
J. MORGAN HALL,
Président de la Compagnie de transport des Attakapas.
10 janvier

Paquebots de Vicksburg.
Paquebots
Malle des Etats-Unis,
Vicksburg, Natchez et
Nlle-Orléans.

Départ, tous les deux MARDIS, à 5 heures P. M.
Pour Cairo, Memphis, Vicksburg, Natchez, Grand Gulf Rodney, St-Joseph, Water Proof, Fort Adams, Bayou Sara, Bâton Rouge, Donaldsonville.
Le magnifique paquebot neuf
ROBERT E. LEE,
Capitaine Wm. B. Richardson
partira ainsi qu'il est dit ci-dessus.
Jours de départ, tous les deux MARDIS, à 5 h P. M.
Cairo, Memphis, Greenville, Vicksburg, Natchez et la Nouvelle-Orléans.
Paquebot régulier de la malle des Etats Unis
GEN. JOSEPH A. GUSTMAN,
Capitaine J. M. White,
partira, ainsi qu'il est dit ci-dessus, pour Cairo, Memphis, Greenville, Grand Gulf, Rodney, Natchez, Bâton Rouge, Providence, Goodrich's Landing, Millikin's Bend Vicksburg, Natchez, Grand Gulf, Rodney, St-Joseph, Water proof, Fort Adams, Bayou Sara, Bâton Rouge, Donaldsonville.
Le magnifique paquebot neuf
ROBERT E. LEE,
Capitaine Wm. B. Richardson
partira ainsi qu'il est dit ci-dessus.
Pour fret ou passage, s'adresser à bord à
A. S. ARMSTRONG.
22 déc—6f

PAQUEBOTS
BAYOU SARA
DE LA COTE
LAFOURCHE.

IBERVILLE.....Capitaine F. F. Gross.
Le Vendredi.....à la marée d'avant
Le Samedi.....à la marée d'après midi
LAFOURCHE.....Capitaine W. Wren-house.
Le Mercredi.....à midi précis.
Le Dimanche.....à la marée d'après midi

Pour Lafourche, Donaldsonville et toutes les barres de la Côte
NEW ERA.....Capitaine Dugas.
Le Mardi.....à midi.
Le Jeudi.....à midi.
Le Samedi.....à la marée d'après midi

Les compagnies ne sont pas responsables de pertes occasionnées par des conflagrations après avoir fait tous les efforts possibles pour les empêcher.
Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou au bureau de la Commune, à
A. C GODDIN
16 déc—1an

DÉPART—Tous les MARDIS à 5 heures du soir et tous les SAMEDIS à 10 heures du matin.
Pour Baton Rouge, Donaldsonville et toutes les landings supérieurs.
Le beau et rapide steamer VICTORY, capitaine S Nunez, commencera ses voyages réguliers pour les susdits ports à 4 et 30 minutes. En remorquer, il quittera Bâton Rouge le DIMANCHE et MERCREDI à midi. Il quittera la Nlle le LUNDI et le JEUDI à 6 heures du matin. Il accostera le Bayou Lafourche.
Pour fret ou passage s'adresser à bord. 7 déc—1an

Paquebot indépendant de Bayou Lafourche
POUR RACCOURCI, LAFOURCHE, BAIE, DES ALLEMANDS, BAYOU DES GLAISES—Et tous les débarcadères intermédiaires. Le speed-like steamer ARTHUR LAMBERT, fait régulièrement ses voyages pour le transport de marchandises accompagnées, de malles, fret et des passagers, partira pour les susdits ports et intermédiaires, LUNDI, à 5 heures du matin et le soir de retour, MERCREDI à 6 heures du matin et le soir de retour, VENDREDIS à 5 heures du matin. Pour fret ou passage s'adresser à bord ou à M. BLANCHARD, Capitaine.
Bureau, 8 Rue de la Levée.

Paquebot indépendant de la Nlle-Orléans, de la Côte et de Lafourche.
LE SPEED-LIKE steamer HETTY GILMORE, Capitaine W. H. King, commis J. A. Futrell, partira pour Donaldsonville et les landings supérieurs, le DIMANCHE et tous les VENDREDIS, à 10 heures du matin. Pour fret ou passage s'adresser à bord.
Le Hetty Gilmore est indépendant et n'appartient à aucune autre compagnie.

Grand chemin de fer de la Nouvelle-Orléans des Opelousas et de l'Ouest et la compagnie de transport et de la malle des Attakapas.

Fret pour les débarcadères du Bayou Teche.

TOUTES les fois qu'il y aura des lignes d'opposition entre la Nouvelle-Orléans et Berwick, le Bayou Teche jouira d'une réduction de 50 pour cent sur le tarif du fret (through freight) de cette ligne, tel qu'il a été établi, maintenant et après le 1er janvier 1867. Les taux régulier ne sera jamais excédé.

E. SEGER,
Président de la Compagnie du chemin de fer.
J. MORGAN HALL,
Président de la Compagnie de transport des Attakapas.
10 janvier

Paquebots de Vicksburg.
Paquebots
Malle des Etats-Unis,
Vicksburg, Natchez et
Nlle-Orléans.

Départ, tous les deux MARDIS, à 5 heures P. M.
Pour Cairo, Memphis, Vicksburg, Natchez, Grand Gulf Rodney, St-Joseph, Water Proof, Fort Adams, Bayou Sara, Bâton Rouge, Donaldsonville.
Le magnifique paquebot neuf
ROBERT E. LEE,
Capitaine Wm. B. Richardson
partira ainsi qu'il est dit ci-dessus, pour Cairo, Memphis, Greenville, Vicksburg, Natchez, Grand Gulf, Rodney, St-Joseph, Water proof, Fort Adams, Bayou Sara, Bâton Rouge, Donaldsonville.
Le magnifique paquebot neuf
GEN. JOSEPH A. GUSTMAN,
Capitaine J. M. White,
partira, ainsi qu'il est dit ci-dessus, pour Cairo, Memphis, Greenville, Grand Gulf, Rodney, St-Joseph, Water Proof, Fort Adams, Bayou Sara, Bâton Rouge, Donaldsonville.
Le magnifique paquebot neuf
ROBERT E. LEE,
Capitaine Wm. B. Richardson
partira ainsi qu'il est dit ci-dessus, pour Cairo, Memphis, Greenville, Vicksburg, Natchez et la Nouvelle-Orléans.
Jours de départ, tous les deux MARDIS, à 5 h P. M.
Pour fret ou passage, s'adresser à bord à
A. S. ARMSTRONG.
22 déc—6f

PAQUEBOTS
BAYOU SARA
DE LA COTE
LAFOURCHE.

IBERVILLE.....Capitaine F. F. Gross.
Le Vendredi.....à la marée d'avant
Le Samedi.....à la marée d'après midi
LAFOURCHE.....Capitaine W. Wren-house.
Le Mercredi.....à midi précis.
Le Dimanche.....à la marée d'après midi

Pour Lafourche, Donaldsonville et toutes les barres de la Côte
NEW ERA.....Capitaine Dugas.
Le Mardi.....à midi.
Le Jeudi.....à midi.
Le Samedi.....à la marée d'après midi

Les compagnies ne sont pas responsables de pertes occasionnées par des conflagrations après avoir fait tous les efforts possibles pour les empêcher.
Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou au bureau de la Commune, à
A. C GODDIN
16 déc—1an

DÉPART—Tous les MARDIS à 5 heures du soir et tous les SAMEDIS à 10 heures du matin.
Pour Baton Rouge, Donaldsonville et toutes les landings supérieurs.
Le beau et rapide steamer VICTORY, capitaine S Nunez, commencera ses voyages réguliers pour les susdits ports à 4 et 30 minutes. En remorquer, il quittera Bâton Rouge le DIMANCHE et MERCREDI à midi. Il quittera la Nlle le LUNDI et le JEUDI à 6 heures du matin. Il accostera le Bayou Lafourche.
Pour fret ou passage s'adresser à bord. 7 déc—1an

Paquebot indépendant de Bayou Lafourche
POUR RACCOURCI, LAFOURCHE, BAIE, DES ALLEMANDS, BAYOU DES GLAISES—Et tous les débarcadères intermédiaires. Le speed-like steamer ARTHUR LAMBERT, fait régulièrement ses voyages pour le transport de marchandises accompagnées, de malles, fret et des passagers, partira pour les susdits ports et intermédiaires, LUNDI, à 5 heures du matin et le soir de retour, MERCREDI à 6 heures du matin et le soir de retour, VENDREDIS à 5 heures du matin. Pour fret ou passage s'adresser à bord ou à M. BLANCHARD, Capitaine.
Bureau, 8 Rue de la Levée.

Paquebot indépendant de la Nlle-Orléans, de la Côte et de Lafourche.
LE SPEED-LIKE steamer HETTY GILMORE, Capitaine W. H. King, commis J. A. Futrell, partira pour Donaldsonville et les landings supérieurs, le DIMANCHE et tous les VENDREDIS, à 10 heures du matin. Pour fret ou passage s'adresser à bord.
Le Hetty Gilmore est indépendant et n'appartient à aucune autre compagnie.

Grand chemin de fer de la Nouvelle-Orléans des Opelousas et de l'Ouest et la compagnie de transport et de la malle des Attakapas.

Fret pour les débarcadères du Bayou Teche.

TOUTES les fois qu'il y aura des lignes d'opposition entre la Nouvelle-Orléans et Berwick, le Bayou Teche jouira d'une réduction de 50 pour cent sur le tarif du fret (through freight) de cette ligne, tel qu'il a été établi, maintenant et après le 1er janvier 1867. Les taux régulier ne sera jamais excédé.

E. SEGER,
Président de la Compagnie du chemin de fer.
J. MORGAN HALL,
Président de la Compagnie de transport des Attakapas.
10 janvier

Paquebots de Vicksburg.
Paquebots
Malle des Etats-Unis,
Vicksburg, Natchez et
Nlle-Orléans.

Départ, tous les deux MARDIS, à 5 heures P. M.
Pour Cairo, Memphis, Vicksburg, Natchez, Grand Gulf Rodney, St-Joseph, Water Proof, Fort Adams, Bayou Sara, Bâton Rouge, Donaldsonville.
Le magnifique paquebot neuf
ROBERT E. LEE,
Capitaine Wm. B. Richardson
partira ainsi qu'il est dit ci-dessus, pour Cairo, Memphis, Greenville, Vicksburg, Natchez et la Nouvelle-Orléans.
Jours de départ, tous les deux MARDIS, à 5 h P. M.
Cairo, Memphis, Greenville, Vicksburg, Natchez et la Nouvelle-Orléans.
Paquebot régulier de la malle des Etats Unis
GEN. JOSEPH A. GUSTMAN,
Capitaine J. M. White,
partira, ainsi qu'il est dit ci-dessus, pour Cairo, Memphis, Greenville, Grand Gulf, Rodney, St-Joseph, Water Proof, Fort Adams, Bayou Sara, Bâton Rouge, Donaldsonville.
Le magnifique paquebot neuf
ROBERT E. LEE,
Capitaine Wm. B. Richardson
partira ainsi qu'il est dit ci-dessus.
Pour fret ou passage, s'adresser à bord à
A. S. ARMSTRONG.
22 déc—6f

CHEMIN DE FER PONTCHARTRAIN
ARRANGEMENTS D'AUTOMNE ET D'HIVER.

A partir du et après le 17 sept. les convois de ce chemin de fer partiront comme suit:

De la N. O.			De Lke.
6 h A. M.,	char chevrai,	8 h A. M.,	char à vapeur
7	"	9	"
8	"	10	"
9	"	11	"
10	"	12 h. P. M.	"
2 h. P. M.		2	"
3	"	3	"
4	"	4	"
5	"	5	"
6	du soir	6	du soir
7	"	7	char à cheval.

☞ Passe, pour aller et venir, le même jour, 1.25 cts
Les personnes qui s'arrêtent à Gentilly devront en avertir le conducteur avant le départ des convois. Passage, 15 cents pour aller et autant pour revenir.
GEORGE PANDELY,
Surintendant-général.
4 avril—6f

GRAND CHEMIN DE FER
DE LA
Nlle-Orléans, des Opelousas et de l'Ouest.

Route de la malle des Etats-Unis entre la Nlle-Orléans, la Louisiane occidentale et le Texas.

LE FERRY du chemin de fer partira, du pied de la rue Esplanade, pour la Pointe à la Hache, tous les jours, à SEPT HEURES ET DEMIE A. M. et se rendra au CURVE DE PASSAGNES qui part d'Algiers à 9 A. M.

Les expéditeurs et consignataires de fret, en prévenant la Compagnie de Transfert de la Nlle-Orléans, aux ponts des rues Camp et Commune, pourront faire recevoir ou délivrer leurs marchandises, dans un ou l'autre de ces ponts de la ville, à des prix réduits.

Le fret pour les débarcadères du chemin, pour les débarcadères de Teche, et à livrer à la Nlle-Iberia ou St-Martinville, arrivé dans les ponts (les dimanches exceptés) de 7 heures du matin à 5 heures du soir, au pied de la rue des Annonces.

Le fret pour tous les points du Bayou Lafourche, entre Labadieville et Lockport, pour le Canal Bélanger et pour Raceland, Lafourche et Terrebonne, aux taux de bateau à vapeur pour toute la saison.

Tout fret pour le Texas doit être payé au moment de l'embarquement, et le fret pour l'intérieur doit être payé par livraison.

G. W. E. BAYLEY,
Surintendant.

Grande Route de la Malle du Sud
PAR LE CHEMIN DE FER
Canton, Grande Jonction, Chattanooga, les Sources de la Virginie, Lynchburg et Washington.

La ligne la plus courte et la plus directe de la *Nouvelle-Orléans à Washington, Baltimore, Philadelphie, New York et Boston.*

La seule route
par laquelle il n'y ait que des chemins de fer de la Nouvelle-Orléans à New York, et aucuns frais de ferry ou d'omnibus.

Prix—De la Nouvelle-Orléans:

Memphis	$21 50	Columbia	$42 85
Decatur	30 00	Nashville	42 70
Nashville	33 85	Knoxville	35 75
Louisville	37 85	Lynchburg	42 25
Cincinnati	44 20	Virginia Springs	49 75
Columbus, Ohio	47 85	Charlottesville	46 25
Cleveland, Ohio	50 75	Petersburg	50 80
Buffalo	53 35	Richmond	50 80
Chutes Niagara	56 75	Richmond	50 85
Albany	59 00	Washington	55 15
Augusta	37 70	Baltimore	55 15
Charleston	42 30	Philadelphie	55 65
Savannah	42 30	New York	60 00
Wilmington	36 25	Boston	65 00

Droit comme sur toutes les routes de la Nouvelle-Orléans les jours, à 7 heures du matin et à 7 heures du soir, et relève à Decatur pour Nashville, Louisville, Cincinnati, ou à Chattanooga pour Atlanta, Augusta, Augusta, Charleston, Savannah et tous les points de la Georgie et des Carolines.

C'est sur cette route qu'est transportée la grande malle.

Il y a des chars de nuit dans tous les convois.

Les bagages sont enregistrés pour tous les voyages et il n'y a aucun délai ni détention sur cette ligne.

Les chars de première classe ont été mis dans tous les convois.

Les passagers sont informés que les trains partent de la Nouvelle-Orléans, de Jackson et du Nord, à
E. FEZER,
Agent général au fret.
9 oct—3m

Docteur A. Landry,
De la Faculté de Médecine de Paris,
No 66, rue de Malte, ancienement Royale.
TRAITEMENT HOMŒOPATHIQUE DES MALADIES AIGUES ET CHRONIQUES.
Consultations de 1 à 3 heures.
12nov—1an.

LONDON & LANCASHIRE
FIRE INSURANCE COMPANY.
(Compagnie d'Assurance de Londres et de Lancashire.)
CAPITAL.....$2,000,000.
Emission de polices payables ou or et en livres sterling.
E. G. BURROUGHS, agent général.
63.....Carondelet.....63

Compagnie d'Assurance Mutuelle du Home, à la Nlle-Orléans.
RUE DU CAMP, No 75.
1866

CINQUIEME ETAT ANNUEL:
Primes pour l'année 1866.....$214,114 77
Primes non expirées (Primes Passées).....441,800 25
Actif le 31 décembre 1866.....$655,915 02

Cette Compagnie assure, contre le feu seul, contre les risques d'incendie, de rivières et de mer, aux taux ordinaires des primes.

ALFRED MOULTON, Président.
Wm M. PERKINS, Vice-Président.
A. W. HUNTER, secrétaire.
—Directeurs—

A. MOULTON,	E. CONVERSE
A. M. RAY,	E. KIRKELL,
JOHN T. MOORE,	ROBERT HAIR,
JOHN C. ROBERTS,	JOS E. HERNSTEURI
WM M. PERKINS,	JOS. HOY,
J. M. ALLEN,	J. H. LOWISGEN.

Compagnie d'Assurance Mutuelle du Sun.
Succes de la Compagnie d'Assurance Mutuelle du Sun Nlle-Orléans, Rue du Camp, No. 61.

ONZIEME ETAT ANNUEL
De la Compagnie d'Assurance Mutuelle du Sun, de la Nlle-Orléans, pour l'Année expirée le 31 Décembre 1866.

Montant de primes pour l'année expirée le 31 Décembre 1866, savoir:

sur les risques d'incendie.....	$281,320 20
sur les risques de mer.....	82,106 05
Sur les risques de rivières.....	366,564 42
	$730,424 67
Moins non expirés le 31 déc.	242,240 84
	$488,183 83
A déduire:	
Moins non expirés le 31 déc. '65..	62,000 00
Primes remboursées le 31 déc. '65..	6,397 15
	71,422 15
Montant net des primes le 31 déc. '65	$416,761 68
Portion payée dans la même période:	
Sur les risques d'incendie.....	$ 97,150 19
Sur les risques de mer 49,510 60	
Moins 1/3 pour réassurance 16,503 53	32,907 07
Remboursements.....	7,397 00
Quinze pour cent retenus pour	
sauvetage de primes.....	102,300 61
Montant recouvré pour pertes non	
réglées.....	66,000 00
Dépenses, taxes, profits et pertes	
encourues et intérêt en moins.	89,997 62
	305,906 48
Bénéfice net.....	$110,855 20
Montant net des primes.....	$416,761 68
Portion payée dans la même période:	
Sur les risques d'incendie.....	$ 97,150 19
Sur les risques de mer 49,510 60	
Moins 1/3 pour réassurance 16,503 53	32,907 07
Remboursements.....	7,397 00
Quinze pour cent retenus pour	
sauvetage de primes.....	102,300 61
Montant recouvré pour pertes non	
réglées.....	66,000 00
Dépenses, taxes, profits et pertes	
encourues et intérêt en moins.	89,997 62
	305,906 48
Bénéfice net.....	$110,855 20
Montant net des primes.....	$416,761 68
Portion payée dans la même période:	
Sur les risques d'incendie.....	$ 97,150 19
Sur les risques de mer 49,510 60	
Moins 1/3 pour réassurance 16,503 53	32,907 07
Remboursements.....	7,397 00
Quinze pour cent retenus pour	
sauvetage de primes.....	102,300 61
Montant recouvré pour pertes non	
réglées.....	66,000 00
Dépenses, taxes, profits et pertes	
encourues et intérêt en moins.	89,997 62
	305,906 48
Bénéfice net.....	$110,855 20

Le tableau qui précède est une copie exacte tirée des livres de la Compagnie.

CHAS. BRIGGS, Président.
J. F. ROUX, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE.
Paroisse d'Orléans, ville de la Nouvelle-Orléans.
Assermenté et signé par devant moi, ce 19 janvier 1867.
PAUL W. COLLENS,
Juge de Paix de la Paroisse d'Orléans.

Les Directeurs ont résolu de déclarer un dividende sur les primes payées pour cette année, à partir de la date.
CINQUANTE POUR CENT sur la somme net des primes reçues pendant l'année expirée le 31 décembre, et il sera émis des certificats à cet effet à partir du 15 mars prochain.
THOMAS BLOOD, Président.
JOHN G. GAINES, Vice-président.
THOS. ANDERSON, Secrétaire.

DIRECTEURS:

John G Gaines,	H V Lonsdale,
John C Ricks	Semptor Terre
E J Hart	S Bloom,
J H Stauffer,	J S Hart,
Henry